



Journée nationale de mobilisation le samedi 25 mai pour L'École publique :

Assistant·e·s et conseiller·ères techniques de service social,

continuons à nous mobiliser pour nous faire entendre !

Après plusieurs mois de mobilisation de l'ensemble des personnels sociaux de l'Éducation nationale, la seule réponse du ministère est une revalorisation indemnitaire ajoutant une disparité géographique (entre l'Île-de-France et les régions) et excluant les collègues de l'Enseignement supérieur ! Cette revalorisation ne répond en rien à nos principales revendications : des créations de postes et une revalorisation des grilles indiciaires pour une véritable catégorie A, préalable indispensable pour pourvoir les postes vacants face à la crise d'attractivité. Et qu'en est-il de nos conditions de travail ? Charge de travail trop lourde, manque de postes, perte de sens de notre métier... Des conditions de travail qui engendrent mal-être et épuisement professionnels. A cela s'ajoute les incertitudes sur l'avenir des services sociaux et de santé de l'Éducation nationale.

Après les grèves et les mobilisations de ces derniers mois, cette journée de mobilisation du 25 mai 2024 dans le cadre de l'appel intersyndical de l'Éducation (FSU, CGT Educ'action, FO, Sud Education, UNSA, SGEN -CFDT) est un moment que nous devons saisir pour continuer à nous rendre visible et exiger :

- Une création massive de postes dans les 3 services sociaux : en faveur des élèves, étudiants et personnels
- La création d'un service social spécifique au 1er degré avec un encadrement, des moyens et des formations dédiées
- La revalorisation des grilles indiciaires à hauteur de la catégorie A Type pour les AS et A+ pour les CTSS : *la grille des AS est la plus basse de toutes les catégories A de l'EN.*
- L'attribution du CTI (49 points d'indice soit une augmentation de salaire de 189€ net/mois)
- Le refus du salaire au mérite
- L'abandon de la proratisation des indemnités REP/REP+
- L'intégration de l'IFSE au traitement
- Le maintien et la valorisation des services sociaux, assistant.es et conseiller.ères techniques de service social au sein du Ministère de l'Éducation nationale, sans aucune restructuration en équipe médico-sociale
- La promotion automatique dès lors que les conditions réglementaires sont réunies et de manière transitoire des taux de promotions significativement augmentés pour permettre un déroulé de carrière rapide sans notion de mérite
- Une enveloppe de frais de déplacement à la hauteur des besoins ainsi que la revalorisation de ces frais

Le samedi 25 mai partout en France,

**Mobilisons-nous ensemble avec tous les personnels
de l'Éducation nationale pour nous rendre visible et
imposer nos revendications !**